

Tableau de synthèse
Famines et Politique, Sylvie Brunel, 2001

Il existe aujourd'hui entre la famine et la malnutrition une différence non pas de degré mais de nature

	MALNUTRITION	FAMINE
<u>Définition</u>	Déséquilibre de la ration alimentaire en quantité et/ou en qualité « faim silencieuse » (On peut être malnutris sans ressentir la sensation de faim)	Rupture absolue de nourriture pour des populations entières entraînant à brève échéance la mort si rien n'est fait pour interrompre le processus « faim aiguë » (il n'existe pas de lieu où l'on meurt de faim en permanence)
<u>Qui ?</u>	<u>Les pauvres</u> → ceux qui n'ont pas de « droit d'accès » (Amartyasen) à la nourriture exprimés à travers : - la force de travail (capacité de produire ou de se procurer un revenu) - le patrimoine - l'assistance (Etat, ONG) La pauvreté étant multidimensionnelle, la faim est aggravée par l'ignorance (problème du sous-développement) Peut être <u>individuelle</u> au sein de l'abondance (individus au statut social « inférieur » : - enfants - cadets - dominés	<u>Les minorités</u> (ethniques, politiques, religieuses...) : Pas forcément pauvres : une population considérée comme riche peut au contraire être visée Ex : Ukrainiens (1930) Nubas (Soudan) : aujourd'hui La faim touche des populations victimes des discriminations ciblées visant à : - prélever leur revenu ou leur territoire (pillage, prédation) - les transformer en otages pour l'aide humanitaire (camps de déplacés, réfugiés) les éliminer (Kivu, nov. 1996) Phénomène <u>collectif</u> (populations entières)
<u>Quand ?</u>	est <u>permanente</u> et <u>diffuse</u> (ex : malnutrition indienne)	Toujours <u>aiguë</u> , localisée dans le <u>temps</u> et dans l' <u>espace</u>
<u>Disponibilité de la nourriture</u>	oui/non (la nourriture peut manquer car productivité insuffisante, régions enclavées, mais elle peut aussi être disponible mais inaccessible)	Oui (la nourriture existe mais les populations n'y ont pas accès)
<u>Accessibilité</u>	Problème de répartition de la nourriture et d'accessibilité (manque de pouvoir d'achat) NON PAS D'ACCESSIBILITE DES POPULATIONS A LA NOURRITURE Problème au niveau mondial et régional : la production alimentaire s'ajuste à la demande <u>solvable</u> (les malnutris sont des non-consommateurs) explique pourquoi - 800 millions de malnutris alors qu'il suffirait de 20 millions de tonnes de céréales pour supprimer la malnutrition (10% des stocks mondiaux !) - pas de « rééquilibrage » entre régions excédentaires et régions déficitaires	Problème de disponibilité (volontairement supprimée) Accessibilité déniée (par action humaine) NON PAS D'ACCESSIBILITE DES AGENCES D'AIDE AUX POPULATIONS <u>Famines niées</u> : famines traditionnelles visant à obtenir l'élimination des populations (« populations ennemies ») sont aujourd'hui <u>niées</u> (seul moyen de leur pérennité) <u>Famines exposées</u> : utilisation de difficultés pré-existantes (pauvreté + problèmes naturels ou troubles civils) pour exposer le spectacle de la détresse et susciter l'aide (« populations utilisées » : diplomatie d'extorsion) Irak, Corée du Nord <u>Famines créées</u> : ôter volontairement leurs moyens de subsistance à des populations, même dans des milieux favorables (Sud-Soudan, Liberia, Sierra Leone) pour créer des « pièges à aide »
<u>Que faire ?</u>	→ peut être facilement combattue → programmes de supplémentation nutritionnelle → programmes de distributions alimentaires ciblées → mise sur le marché de quantités importantes de nourriture en cas de pénurie (stocks régulateurs) → éducation, PMI → développement → (révolution « doublement verte », biotechnologies, politiques de soutien au revenu agricole et de protection de la petite agriculture familiale paysanne) → justice alimentaire (reconnaissance du «droit à se nourrir »)	→ <u>difficile à combattre</u> problèmes politiques : → obstruction de la part des pouvoirs publics et des mouvements armés → nécessité d'une police et d'une justice internationales → facile à enrayer A PARTIR DU MOMENT OU L'ON PEUT AGIR (capacités logistiques et nutritionnelles des ONG) → Cour Pénale Internationale (procès des affameurs)

17113 de Sylvie Brunel, "Politique de la nourriture" n° 50, fév. 2001.